

Etre plurilingue handicap ou atout ?

Jacqueline BILLIEZ *

L'examen des travaux de recherche portant sur les situations linguistiques des populations migrantes, étudiées dans l'espace francophone européen à partir des années 70, révèle que ce terrain nouveau d'observation a provoqué des changements de perspectives sur le bilinguisme, qui a permis de renouveler à la fois ses approches et ses définitions. Dans la manière d'appréhender et de définir le bilinguisme, on peut distinguer trois grandes phases qui ont conduit à le considérer en premier lieu comme un handicap puis comme un atout.

Le bilinguisme idéal : l'addition de deux monolinguisms vs le semilinguisme ou handicap linguistique

Lors de la première période, le bilinguisme migratoire est saisi comme un état transitoire de passage d'un monolinguisme à un autre. La plupart des travaux se penchent sur les modalités de ce transfert d'une langue maternelle d'origine à une autre langue, celle du pays dit d'accueil (de résidence conviendrait mieux), avec une centration unique sur l'appropriation du français. La langue d'origine qu'on suppose en usage au sein de chaque commu-

nauté migrante ne fait en général l'objet d'aucune exploration et n'est convoquée que comme élément « perturbateur » dans la maîtrise de la nouvelle langue, pour expliquer par exemple des erreurs régulières (interférences, calques, etc.). Les pratiques des deux langues dans les espaces familiaux ne sont quasiment pas étudiées ou quand elles le sont, l'orientation privilégiée est celle de

la comparaison avec des monolinguisms correspondants aux deux langues usitées. La notion en circulation est alors celle de « semilinguisme » (le sujet

est décrit comme une sorte de « ni ni », c'est-à-dire qui ne maîtrise ni la langue d'origine ni la langue du pays d'accueil), forgée selon une conception du bilinguisme comme la somme parfaite de deux monolinguisms qui seraient strictement juxtaposés et équivalents, auxquels (sauf cas très exceptionnels) aucun sujet bilingue de par le monde ne peut jamais correspondre. Une telle conception rejoint des représentations plus ordinaires de certains types de bilinguisme migratoire, considérés alors comme sources de handicaps linguistiques voire sociaux. Ces représentations ont la vie dure et se retrouvent souvent partagées, encore de nos jours, par de nombreux professionnels des secteurs de l'enseignement et de la santé (cf. le rapport Benisti qui enjoignait les

**plurilinguisme
semilinguisme
parler bilingue
alternance codique**

pères à interdire à leur femme de parler « le patois » à ses jeunes enfants pour leur éviter, à l'adolescence, de sombrer dans la délinquance).

Vivre en deux langues : parler bilingue, alternance codique, répertoire verbal

Se dégager peu à peu de cette emprise (beaucoup plus forte en France que dans d'autres pays voisins) de l'idéal monolingue et bilingue (Lüdi et Py, 1986, 2003) a réclamé, même pour les chercheurs, un long cheminement. C'est au cours de cette deuxième période que ceux-ci se détournent de l'approche du bilinguisme en termes de compétences pour étudier les pratiques bilingues à partir de données recueillies en situations écologiques au sein des familles et dans les groupes de pairs adolescents. L'analyse de ce type de données montre alors le rôle complémentaire des langues dans les usages, marqués par une grande diversité et des modalités de combinaison complexes, qui vont conduire les chercheurs à élaborer de nouveaux outils, de nouvelles notions, entre autres, celles de « parler bilingue », d'« alternance codique » et de « répertoire verbal ». L'on découvre, en effet, que les locuteurs ne s'expriment pas dans deux langues de manière rigide et cloisonnée mais qu'au contraire ils en usent selon des modes variés parce que cela correspond à des besoins communicatifs et discursifs. Le **parler bilingue** est le produit tel qu'il se manifeste au fil des interactions entre locuteurs dont les répertoires verbaux sont partiellement identiques et/ou complémentaires. L'une des manifestations possibles et souvent rencontrées de ce parler bilingue est une compréhension croisée où chacun s'exprime dans une langue que l'autre comprend, ce que les chercheurs ont fini par dénommer un « bilinguisme de réception » (au lieu de « passif » qui était bien loin de valoriser ce type de compétence). Il faut

relever toutefois que cette modalité communicative ne s'accomplit jamais dans une seule langue et que de nombreuses prises de parole laissent voir des passages d'une langue à l'autre pour sélectionner, et ce n'est là qu'un exemple, un autre interlocuteur que celui auquel on venait de s'adresser. D'autres tours de paroles montrent des insertions, plus ou moins longues, d'une langue dans l'autre, ce que les chercheurs ont dénommé **alternances codiques**. Loin de se manifester au hasard, ces incrustations sont créatrices de sens et suivent des régularités quels que soient les types de bilinguisme. Les sauts d'une langue à l'autre se produisent en des points où les systèmes des deux langues sont mutuellement compatibles. Il ne s'agit donc pas d'un « baragouin » incompréhensible ou d'une « mixture » conduisant précocement à des déficits cognitifs, mais d'une sorte de jonglage avec des ressources langagières qui apporte un supplément de sens et qui se révèle donc tout à fait fonctionnel et stratégique dans l'interaction : pour marquer par exemple sa connivence avec tel ou tel interlocuteur ou au contraire pour marquer une prise de distance ou tenter d'exclure quelqu'un, pour citer les propos de quelqu'un, pour désigner un objet lié à l'univers de référence (celui du pays d'origine par exemple), pour changer de rôle, etc. Loin d'être source de handicaps et la manifestation d'incomplétude, ce jeu langagier montre comment les sujets utilisent les ressources de leur **répertoire verbal**, défini comme l'ensemble des langues et variétés nationales, régionales, sociales et fonctionnelles qu'un locuteur ou un groupe utilisent au gré des situations d'interaction auxquelles ils sont confrontés dans leur vie en société.

Si l'évolution dans les approches du fait bilingue en migration est tout à fait remarquable dans cette période, un pas de plus va être franchi dans une troisième phase, contemporaine du passage au vingt-et-unième siècle.

Du bi au plurilinguisme : vers une conception plus dynamique

Cette troisième période est celle du développement d'une conception plus dynamique du phénomène bilingue. Celle où le « bi » (deux) va apparaître comme très réducteur quand les répertoires verbaux étudiés dans leurs fonctionnements se montrent le plus souvent « pluri » (plus de deux). « Bi » cependant n'apparaît pas que réducteur en quantité mais aussi en qualité. Remplacer bilinguisme par plurilinguisme permet de quitter la conception trop statique et binaire, encore sous l'emprise du monolinguisme envisagé comme parfait, équilibré et complet. Ce changement de locution va permettre d'insister sur le fait que les ressources des répertoires étant plurilingues, elles sont forcément partielles, hétérogènes tout en formant un tout pour l'individu. Cette conception correspond à un réglage de lunettes, qui en élargissant la focale, autorise une vision plus adaptée au caractère éminemment fluctuant des pratiques plurilingues à la fois dans le temps et dans l'espace. Elle permet, grâce à des investigations qui réintègrent l'histoire langagière du sujet, de mettre au jour le rôle de langue-pont (par exemple dans la région d'Amiens le picard) entre une langue d'origine et le français. Ou encore de révéler que dans la migration d'origine sicilienne à Grenoble, outre le français, l'italien a pris place aux côtés du coratin ou du sicilien. Ainsi par une sorte de renversement de perspective, le bilinguisme ne doit être considéré que comme un cas particulier du plurilinguisme.

Cependant si les chercheurs adoptent aujourd'hui cette conception du plurilinguisme, il n'en va pas de même des sujets eux-mêmes qui demeurent sous l'emprise de la définition du bilinguisme idéal, ce qui les amène à ne pas se reconnaître comme plurilingues alors qu'ils le sont effectivement dans leur vie de tous les jours. Leurs représentations des langues hié-

rarchisées en termes de statuts (« patois », « dialecte », « mélange », etc.), acquises sur le tas et non pas apprises sur les bancs de l'école avec les outils de l'écrit, et maîtrisées uniquement à l'oral, les constituent à leurs propres yeux comme des êtres singuliers marqués du sceau de l'incomplétude alors qu'ils sont dotés de ressources et d'atouts liés à leur vie plurilingue. Et il en est de même de leurs appartenances identitaires qui devraient être appréhendées sous le signe du pluriel, alors qu'ils sont constamment sommés de se définir sur un mode uniquement mono. Amin Maalouf montre ainsi, dès les premières pages de son ouvrage *Les identités meurtrières* (1999 : 9-14), comment ses interlocuteurs français ne peuvent concevoir son plurilinguisme et son identité plurielle : « Depuis que j'ai quitté le Liban en 1976 pour m'installer en France, que de fois m'a-t-on demandé, avec les meilleures intentions du monde si je me sentais 'plutôt français' ou 'plutôt libanais'. Je réponds invariablement : 'L'un et l'autre' (...) Ce qui fait que je suis moi-même et pas un autre, c'est que je suis ainsi à la lisière de deux pays, de deux ou trois langues, de plusieurs traditions culturelles (...). Parfois, lorsque j'ai fini d'expliquer, avec mille détails, pour quelles raisons précises je revendique pleinement l'ensemble de mes appartenances, quelqu'un s'approche de moi pour murmurer, la main sur mon épaule : 'vous avez eu raison de parler ainsi, mais au fond de vous-même, qu'est-ce que vous vous sentez ?' ».

* *Sociolinguiste, Lidilem Université Stendhal Grenoble*

Références bibliographiques :

- Grosjean F. (1982), *Life with two languages*, Harvard university Press.
 Lüdi G. et B. Py (1986, 2003), *Etre bilingue*, Peter lang, Bern.
 Maalouf A. (1999), *Les identités meurtrières*, Grasset, Paris.
 Moore D. (2006), *Plurilinguismes et école*, LAL, Didier, Paris.